

2007 - 01

FIRE TECHNOTE

NOTE TECHNIQUES DES INCENDIE

From: Technical Inspection Services

Date: December 2007

Subject: **Natural gas barbecues and deck heaters on balconies**

Following are the requirements for the installation of natural gas barbecues and deck heaters on balconies:

1. All equipment shall be installed in accordance to the manufacturers' specifications.
2. All equipment shall be permanently secured to the deck.
3. The gas utility and Technical Inspection Services must be contacted prior to activation of any equipment. The contact shall be made by the owner of the building or the contractor.
4. Each installation shall have a quick disconnect device.
5. Deck heaters shall have the required clearances from combustible materials.

Origine : Services d'inspection technique

Date : Décembre 2007

Objet : **Barbecues et chaufferettes de terrasse au gaz naturel sur les balcons**

L'installation de barbecues et de chaufferettes de terrasse au gaz naturel sur les balcons doit répondre aux exigences suivantes :

1. Toutes les pièces d'équipement doivent être installées conformément aux directives du fabricant.
2. Toutes les pièces d'équipement doivent être fixées de façon permanente au plancher du balcon.
3. Le propriétaire de l'édifice ou l'entrepreneur doit communiquer avec le service de distribution de gaz et la Direction des services d'inspection technique avant de mettre toute pièce d'équipement en marche.
4. Chaque installation doit être munie d'un dispositif de débranchement rapide.
5. Il faut s'assurer de respecter les exigences liées à l'écartement minimum entre la chaufferette et les matériaux combustibles.